

Procès-verbal de de la réunion du Conseil Municipal du 24 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, vingt-quatre février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, à la salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Après scrutin, Fabrice MICHEL a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame la Maire accueille Madame Ludivine BAILLEUX, nouvelle conseillère municipale suite aux démissions successives de Mme Leslie BUTON et de M. Baptiste GUIGUET.

Présents : MM. ALFONSO-CHARIOL, BAILLEUX, BIHR, CANTE, CANTIN, CURELY, DUPONT, DURAND, LERUTH, MICHEL, MOULIERAC, ROSSI, UGOLINI.

Absents excusés : MM. COUEPEL, GRANEREAU, GUE, LAGUILLON, LOREAU.

- Véronique GRANEREAU a donné pouvoir à Agnès ALFONSO-CHARIOL.

Absent : MM. FONMARTY.

Date de convocation : 20 février 2025

La séance est ouverte à 18 heures.

ORDRE DU JOUR

POINTS DES ELUS

1. Jumelage avec ARBO (Espagne)

Le jumelage avec les Espagnols a eu lieu les 8 février dernier. Une délégation composée du Maire d'Arbo, trois de ses élus et sa secrétaire est venue pour le week-end afin de finaliser les signatures qui permettent de lancer officiellement le jumelage entre les deux villages.

Les Maires des trois communes italiennes n'ayant pas pu venir, ont tout de même pu assister en visio-conférence à cet évènement.

Les Espagnols étaient ravis de leur visite, ils ont pu à l'occasion de ce week-end visiter Saint-Emilion et son patrimoine, une propriété viticole de la commune de Sainte-Terre et participer au 30 e chapitre de la Confrérie de la Lamproie au cours de laquelle le Maire d'Arbo a été intronisé.

Une réunion de la commission de jumelage est prévue le 27 février prochain pour discuter des actions et projets qui vont être menés grâce aux jumelages.

Les membres de la commission, la confrérie et les maires italiens ont été invités à participer à la prochaine fête de lamproie d'Arbo (le dernier week-end d'avril).

Pour rappel, la commission de jumelage est constituée d'administrés et d'élus qui, suite à une information dans le bulletin municipal, ont souhaité œuvrer en collaboration.

2. Pharmacie

Madame la Maire explique aux membres du Conseil municipal que les négociations et les échanges avec la propriétaire du bâtiment continuent suite à l'autorisation donnée précédemment. (PV du 27 janvier 2025)

Un porteur de projet pour de l'habitat partagé a visité les lieux et a été séduit. Une deuxième visite est prévue avec la CDC pour voir si le projet peut être intégré au programme d'accueil des seniors souhaité par la CDC. Un accord quasi total sur le prix a été trouvé, ce qui permettra d'envoyer un courrier à l'EPF (Établissement Public Foncier) pour une demande de portage d'achat et nous aider dans notre réflexion d'aménagement. Il est souligné que rien n'est encore signé, ni avec la propriétaire, ni avec l'EPF, ni avec les autres parties.

3. Maison de soins

La maison de soins a été inaugurée le 29 janvier, en présence de l'ensemble des partenaires, des professionnels de santé, des membres fondateurs et du Sous-préfet. Le résultat est jugé très beau et apprécié par tous.

Le lieu est géré par Graine de Santé (association) qui sera le seul interlocuteur de la mairie (bail à partir du 1er mars) et qui se chargera de l'intégration des différents praticiens et de la gestion du bâtiment.

Travaux : des points sont en suspens concernant certaines entreprises devant revenir pour des réglages de lumière, la peinture et le raccrochage du câble réseau sur la façade.

4. Demandes de DETR

Deux dossiers de DETR ont été déposés :

- Le premier pour le subventionnement d'un équipement fixe de la salle des fêtes (éclairage / sonorisation / lumière pour 21 958 €). Ces investissements ne se feront que sur acceptation du dossier.
- Un second pour le financement complémentaire du chaussidou (21 115 €).

5. "Sainte Terre bouge"

- L'événement « Sport au féminin » organisé par Aurore Blanchard en janvier, a été un succès avec beaucoup de monde et des retours positifs pour les séances de gym, yoga, découverte de la marche nordique et danse tahitienne.
- "Mars Bleu" Une marche pour la sensibilisation au cancer colorectal aura lieu le 16 mars à 10h.

6. Point CDC

• Révision du PLUi.

La révision ne sera pas terminée avant la fin du mandat en raison de découvertes de naturalistes nécessitant des études sur quatre saisons. La problématique actuelle est que le SCoT (**Schéma de Cohérence Territoriale**) donne une perspective de croissance démographique de seulement 0,1% pour l'intercommunalité, alors que l'objectif de la CDC est de 0,3% pour gagner des habitants ; Les élus se mobilisent pour obtenir cette croissance, ce qui implique de la densification et de la réhabilitation de bâti existant ; les zones constructibles identifiées étant bloquées par la présence d'espèces protégées (ex : lotier, cisticole des joncs) ;

L'idée d'une deuxième ligne d'écoquartier côté chez M. Quattrocchi est évoquée si le premier projet ne se concrétise pas.

Madame la Maire rappelle que la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais est la seule à perdre des habitants, ce qui motive des politiques comme l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour aider à la rénovation et une taxe sur les logements vacants. Le nombre de maisons vides sur la commune est estimé à une vingtaine. Mais il faut aussi prendre en compte les alertes émises par le SCoT : les futures restrictions sur l'usage de l'eau.

Des actions sont donc menées pour attirer des habitants et les services travaillent pour apporter des solutions notamment en faveur de la jeunesse et de la petite enfance (ex : centres de loisirs, relais petite enfance). L'accueil des seniors est également une priorité.

La mobilité est aussi un enjeu important en milieu rural :

Des projets de mobilité douce sont en cours de réflexion pour un déploiement à l'échelle de l'inter-communalité, incluant le vélo en libre-service en partenariat avec la Cali, la location de voitures et de scooters, le covoiturage et un transport d'utilité sociale. Le Calibus ne peut pas encore desservir nos communes, mais il reste accessible pour une catégorie de personnes vivant près de la RN89 et qui travaillent sur l'axe Libourne – Coutras. (La gratuité des transports de la Cali est soulignée et applicable à tous).

Le déploiement du vélo en libre-service prévoit sept stations de cinq vélos à assistance électrique. Le service de location inclura la maintenance et des batteries chargées. (les emplacements de ces stations restent à définir)

Le coût de ces services est abordé, soulignant que la mobilité est aussi un service public dont l'équilibre financier est difficilement atteignable.

- Une **brocante aux matériaux** est organisée pour la première fois les 21 et 22 mars par l'association Nouvel'R qui accompagne des porteurs de projet et des entreprises déjà installées dans l'économie circulaire (en lien avec le SMICVAL). Elle se déroulera chez quelques professionnels du Grand Libournais (dont une dans notre commune Alu Création) et proposera à la vente des surplus et des retours de chantiers.

7. Commissions communales :

Madame la Maire demande aux **commissions** suivantes de se réunir rapidement

- **Fleurissement** : pour les bacs, les fleurs et les arbres (déjà commandés) Il faut fixer une date de réunion.
- **Cimetière** : pour l'aménagement du cimetière
- **Culture** : pour la programmation du marché de l'art, de la fête de la musique et du festival de cinéma
- **Enfance Jeunesse** : concernant la cantine à 1 €.
- **La commission communale des impôts directs (CCID)** se réunira le 3 mars 2025 à 10h50. Le rôle de cette commission est de statuer sur les propositions du trésor concernant le classement des maisons ayant déclaré la fin de leurs travaux et de signaler les travaux non déclarés.
- Il est rappelé que le trésor public utilise des drones pour détecter les travaux non déclarés.

8. Points des élus :

• Fabrice MICHEL :

- Informe que **les travaux de Mimault** concernant le changement de fenêtres ont été validés et débuteront lundi. La peinture des fenêtres n'est pas incluse. Cela concerne 5 fenêtres (façade côté rue).
- Concernant les travaux de **l'église**, une demande complémentaire a été envoyée à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour le remaniage d'une partie de la toiture, mais aucune réponse n'a encore été reçue.
- En ce qui concerne la plateforme Histologe qui recense les **logements insalubres**, il ne reste plus qu'un dossier à traiter sur cinq inscrits. Un nouveau est en cours d'enregistrement. À propos du **permis de louer** des propositions seront faites dans les six mois à venir.
- **L'inauguration de la déchetterie** aura lieu mi-avril. Pas de retard dans les travaux. La date de livraison des **points d'apport volontaire** n'est pas encore connue. Des déchets sauvages ont été encore découverts dans les Condamines.
- Les **panneaux de rue pour le nouvel adressage** ont été reçus et devraient être posés la semaine prochaine. Un plan d'implantation a été fait, mais une vérification sur le terrain avec les élus concernés est prévue avant la pose définitive. Les anciens panneaux seront récupérés pour être mis en vente.

• Antoine CANTE :

- Fait le point sur la réception du chantier de voirie rue Maurice Druon, qui a eu lieu le 07 février ; quelques petits soucis d'aménagement ont rapidement été réglés (pose de potelets, réouverture des regards, étalement de cailloux). La réception n'a pas encore été signée. Les peintures au sol interviendront en avril.
- Concernant le service de dépôt de végétaux au service technique (les vendredis après-midi) et pour aider les personnes âgées qui ont des difficultés de manutention, un changement dans la procédure de réception des végétaux va être mis en place pour en faciliter le dépôt.
- Concernant la voirie, pour remblayer les chemins blancs abimés par les pluies et les engins agricoles des devis de calcaire ont été faits. D'autres devis seront demandés pour du béton concassé (moins cher mais risques de présence de ferrailles). A suivre ...
- Des réflexions sont en cours sur l'aménagement des trottoirs de l'avenue du Pont et sur les stationnements. Une commission voirie sera réunie prochainement.

• Agnès ALFONSO-CHARIOL

- Note que les services techniques ont nettoyé et agrémenté les abords de la salle polyvalente de Brondeau et des courts de tennis. Un retour a été fait concernant le **manque d'éclairage le soir à Brondeau**, particulièrement le long de l'allée ce qui pose des problèmes de sécurité pour les parents déposant leurs enfants. Des projecteurs sur les poteaux de tennis pourraient être envisagés.

➤ La demande de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour le **chaussidou** a été envoyée la semaine dernière. L'inauguration du chaussidou pourrait avoir lieu le 19 avril, avec une animation autour de la sécurité routière. p

➤ Concernant les travaux de la maison de soins, il y a eu des plaintes des locataires de la **Lam-preda** concernant le parking. Une réunion a eu lieu avec les locataires et leur bailleur pour clarifier la situation. Ces derniers s'inquiétaient du devenir du parking appartenant à la mairie mais étant mis à leur disposition. Une place PMR sera mutualisée.

- **Aurore ROSSI**

➤ Elle informe qu'une forte augmentation de la violence sur le territoire du Grand Libournais a été constatée. Lors de la commission action sociale, il a été présenté le poste d'intervenant social de gendarmerie cofinancé par les territoires de la Cali et CDC Castillon/Pujols. Il est rappelé qu'Aurore Rossi a été nommée référente pour le suivi du dispositif ERRE et les violences intrafamiliales.

➤ Pour la **commission enfance jeunesse**, le budget est bien tenu malgré le départ de la coordinatrice.

- **Agnès ALFONSO-CHARIOL pour Véronique GRANEREAU**

➤ Concernant la **STEP (station d'épuration)**, on attend des informations du SIEAL pour finaliser la convention de transfert.

➤ Pendant les vacances scolaires des travaux de peinture seront réalisés par les services techniques dans la classe de Grande section et le préau de la cour primaire.

➤ Des isolants phoniques vont être installés au plafond de la classe de grande section par un prestataire.

➤ Un point est fait sur la deuxième édition de "**l'Agora**" : augmentation de la participation. Ce format est jugé positif car il facilite les discussions et contrecarre les rumeurs. Un tirage au sort par le CMJ a déjà eu lieu pour les prochaines séances de mars et avril.

- **Carole CANTIN**

➤ fait le point sur les activités du **CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)**.

Le projet de "run and bike" est plus compliqué à mettre en œuvre que prévu en raison de la réglementation des courses. L'événement pourrait être rebaptisé pour faciliter sa mise en place. Des détails sur le format de l'événement (duo parent-enfant) et les distances sont évoqués. L'événement est prévu mi-septembre.

Des idées d'animations, comme une course déguisée est envisagée. La sécurité de l'événement est en cours d'étude.

➤ Les ateliers créatifs pour le 5 avril sont en préparation. Il est rappelé que les seniors sont intéressés pour participer aux actions avec les jeunes.

- **Chantal LERUTH** fait le point sur les états des lieux du Jardin de la Lamproie.

➤ Lors de ces états des lieux, elle a constaté des baies vitrées ouvertes. Il est demandé que cela soit signalé systématiquement. Il manquerait des couverts mais des couverts sont disponibles à la maison des associations.

➤ Informe l'assemblée que l'ouverture de la nouvelle **pharmacie**, avenue du Pont est prévue le 7 avril. Elle restera ouverte à son emplacement actuel jusqu'à fin mars.

• Agnès ALFONSO-CHARIOL évoque la préparation du **budget** et informe que la commission finance se réunira bientôt. Au prochain Conseil municipal du 7 avril le budget sera voté. Des documents préparatoires seront envoyés en amont et les élus sont encouragés à poser des questions pour mieux comprendre le budget.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h34

LISTE DES DELIBERATIONS

Néant

Agnès ALFONSO-CHARIOL,

Maire de Sainte-Terre.

Fabrice MICHEL,

Secrétaire de séance.

